

# LE MOTIF DE LA CROIX EN « X » INTÉGRÉ AUX PAVEMENTS DES ÉGLISES : L'IMAGE AU SERVICE D'UNE LÉGITIMATION DE L'AUTORITÉ PRINCIÈRE

BARBARA FRANZÉ

UDC: 726.591(44)"11/...)

Preliminary communication

Manuscript received: 18. 09. 2016.

Revised manuscript accepted: 10. 02. 2017.

DOI: 10.1484/J.HAM.5.113765

B. Franzé

Université de Lausanne, Section d'histoire de l'art

Bât. Anthropole, bureau 4141

1015 Lausanne, Suisse

*From the 12th century, large crosses in « X » are painted or carved on the vault of churches' choir, or integrated into mosaics of pavement, as in Saint-Bertin of Saint-Omer, Saint-André of Rosans and Ganagobie. As projection of the vault on the ground, they take part in the organization of the liturgical space. In our opinion, they also serve to legitimize the laic authority, principal sponsor of these settings.*

*Key words : visual strategy, mosaics of pavement, gregorian reform and decor, laics in the Church, dynastic legitimization by decor.*

Dès le XIIe siècle, de grandes croix en « X » sont peintes sur la voûte du chœur des églises, comme par exemple à Saint-Sernin de Toulouse, au XIIIe siècle (fig. 1). Ce motif est également intégré aux mosaïques de pavement, comme à Saint-André de Rosans, Ganagobie et Saint-Bertin de Saint-Omer. Toutes sont datées du début du XIIe siècle. Pour Xavier Barral i Altet le dessin de la croix situé dans le chœur ou à proximité est la projection, au sol, de la voûte d'arête apparaissant dans son axe<sup>1</sup>, participant à l'organisation de l'espace liturgique<sup>2</sup>. Nous sommes d'avis qu'outre

cette fonction, ce motif sert une stratégie de légitimation de l'autorité princière.

## LA MOSAÏQUE DE SAINT-BERTIN, À SAINT-OMER

L'abbaye Saint-Bertin se trouve à Saint-Omer (Nord-Pas-de-Calais). Au Moyen Âge, elle était une des plus riches abbayes du comté de Flandre. Au moment de sa fondation en 650, l'abbaye compte deux églises, citées par les chroniqueurs : la première dédiée à la Vierge, la seconde aux saints



Fig. 1 : Saint-Sernin de Toulouse, voûte du chœur.

<sup>1</sup> X. BARRAL I ALTET, *Le décor du pavement au Moyen Âge*, Rome, 2010 (Collection de l'Ecole française de Rome, 429), p. 299.

<sup>2</sup> Réflexions proposées par Xavier Barral i Altet à l'occasion du colloque *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Âge central. Pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son)*, Lausanne, 20-21 avril 2015.

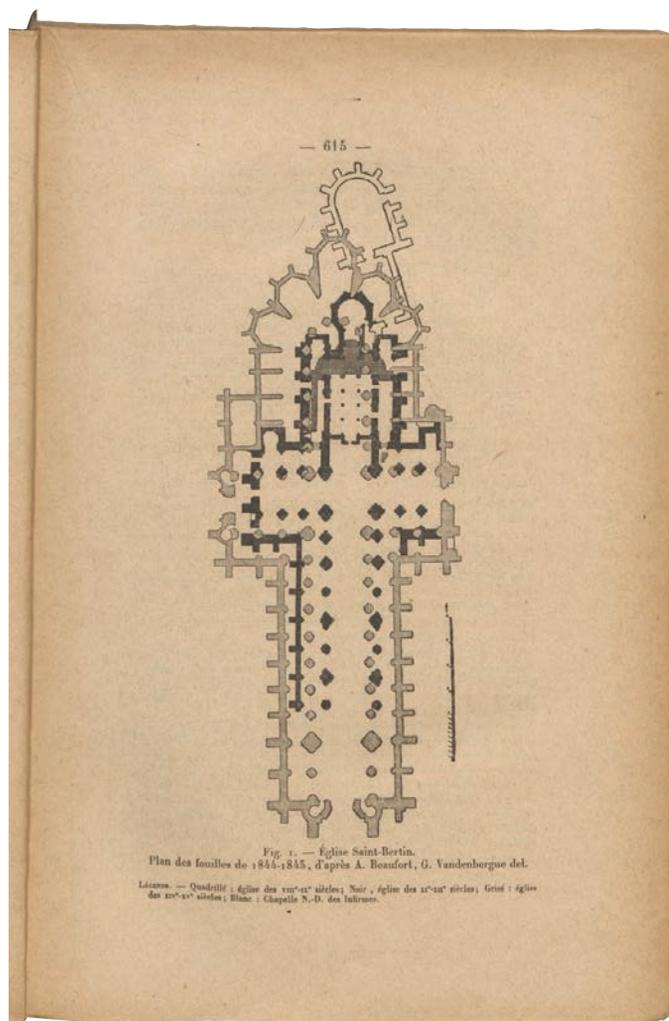


Fig. 2 : Église de Saint-Bertin, à Saint-Omer, plan des fouilles archéologiques de 1844-1845. D'après A. Beaufort et G. Vandenbergue. Publié par P. Hélot, 1936-1939, p. 615, fig. 1.

Pierre et Paul<sup>3</sup>. Au début du VIII<sup>e</sup> siècle un troisième lieu de culte voit le jour : servant de lieu d'inhumation à saint Bertin, elle devient dès la seconde moitié du Xe siècle l'église principale du complexe abbatial.

Les ruines visibles à Saint-Bertin appartiennent à l'église du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, presque entièrement détruite au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Selon les chroniques, deux édifices l'ont précédée : une première église, datant de sa fondation, est détruite lors de l'incendie survenu en 1030-1033; reconstruite à partir des années 1040 par l'abbé Bovon (1042-1065), elle est certainement achevée lorsque, en 1105, l'abbé Lambert (1096-1124) procède à sa dédicace.

Les fouilles archéologiques menées par Emmanuel Wallet et Henri de Laplane dans les années 1830-1840 ont confirmé l'existence de deux premiers édifices, carolingien et roman (fig. 2). L'église romane qui nous occupe ici a été fouillée dans sa partie orientale seulement. Elle possédait une nef encadrée de bas-côtés, un vaste transept également

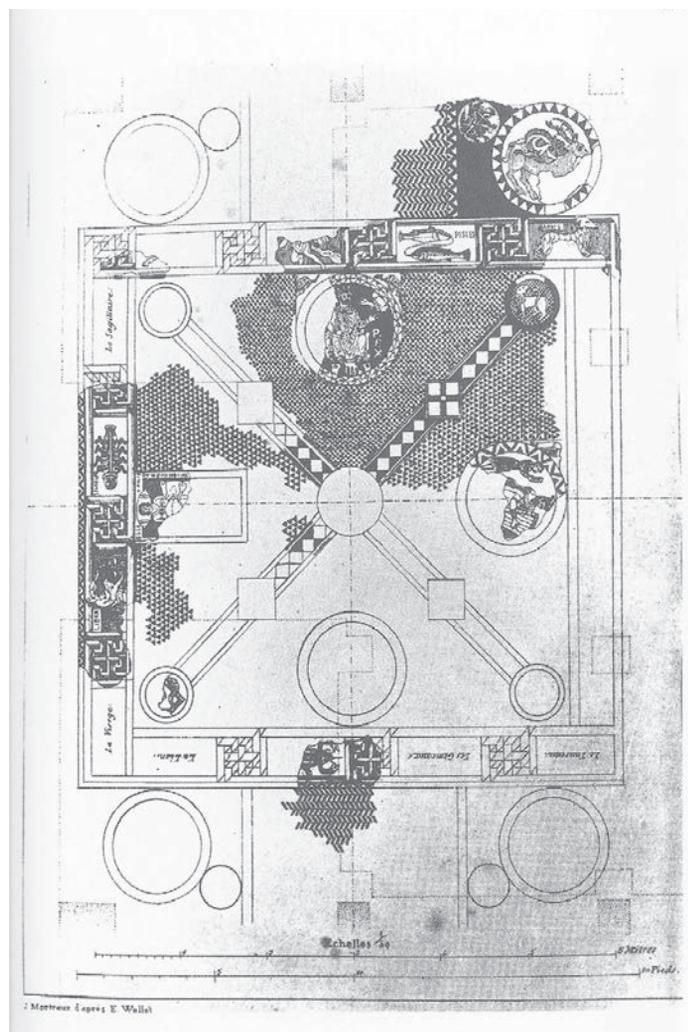


Fig. 3 : Relevé de la mosaïque de pavement découverte en 1831 dans le chœur de l'église de Saint-Bertin. D'après J. Wallert, E. Hermann, 1843.

doté de collatéraux et d'un chœur, profond de cinq travées, se prolongeant à l'est par un couloir qui aboutissait à une chapelle octogonale, formant une tour de plusieurs étages. Le chœur reposait sur une crypte, de forme identique, où le corps de saint Bertin avait été déposé, et où il demeura jusqu'à son élévation en 1052<sup>5</sup>.

La crypte semble avoir été abandonnée dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être à la suite de l'incendie de l'abbatiale. Quoi qu'il en soit, elle n'est plus en usage après 1109 : c'est en effet à cette date qu'une tombe privilégiée vient s'établir dans les niveaux de son comblement, comme l'ont révélé les fouilles archéologiques. La date de 1109 était gravée sur une feuille de plomb, découverte sous le crâne du défunt : « anno Dominice incarnationis, millesimo centesimo non, obiit Guillelmus filius Roberti, et Clementie comitisse, circiter annos quatuordecim tertio Februarii »<sup>6</sup>.

Dans l'axe vertical de la sépulture le défunt était représenté, dans le chœur, au sein d'une grande mosaïque (fig. 3)<sup>7</sup>. Aujourd'hui conservée dans un état fragmentaire, cette

<sup>3</sup> Folquin (milieu du Xe siècle) et Simon (fin du XI<sup>e</sup>-milieu du XII<sup>e</sup> siècle). P. HELIOT, *Eglises et chapelles de l'abbaye de Saint-Bertin antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle*, in *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et Scientifiques*, 1936-1937, p. 601-630, ici p. 620, note 4.

<sup>4</sup> Vendue en tant que bien national en 1792, l'église et les bâtiments monastiques sont progressivement démantelés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. *Ibidem* et ID., *Saint-Omer : abbaye de Saint-Bertin*, in *Congrès archéologique de France*, 99, 1936-1937, p. 517-540.

<sup>5</sup> P. HELIOT, *Eglises et chapelles...*, op. cit. (n. 4), p. 623.

<sup>6</sup> *En l'an de l'incarnation du Seigneur 1109, mourut Guillaume, fils de Robert (= Robert II de Flandre) et de la comtesse Clémence, à l'âge d'environ 14 ans, le troisième jour de février.*

mosaïque a été dessinée par Emmanuel Wallet et décrite par Alexandre Hermand aussitôt après sa découverte, dans les années 1830<sup>8</sup>. Autour du gisant, une inscription permettait d'identifier le défunt (fig. 4). Elle semble reproduire les indications données par la feuille de plomb qui accompagnait le défunt, dans la crypte : le mot « comitisse » et l'année du décès, 1109, sont encore lisibles. Formant un carré de 6 m 28 de côté, le tapis mosaïqué se situait, selon les témoignages écrits, devant le maître-autel de l'abbatiale<sup>9</sup>, vraisemblablement à l'entrée du chœur des moines<sup>10</sup>.

La vaste composition était encadrée des symboles du zodiaque se succédant en douze tableaux délimités par des grecques. A l'intérieur de ce cadre, des figures étaient disposées entre les bras d'une croix en « X » : à l'ouest le visage du gisant, les yeux fermés, était dirigé vers l'autel majeur ; à l'est le roi David, reconnaissable à son rebec, est accompagné d'un lévite lui apportant le livre des psaumes. Au nord une figure couronnée est bénie par la main de Dieu : un « roi » selon l'inscription<sup>11</sup>. La partie sud était déjà endommagée lors de sa découverte, au XIXe siècle. C'est là que se situait sans doute la représentation du « militaire armé » décrit par l'abbé Jean Le Long (Yperius, 1376-1383) dans la seconde moitié du XIVe siècle<sup>12</sup> : « ... Willermus junior... sepultus est ante locum ubi tunc erat majus altare, cujus sepultura, artifice composita ex lapillis minutissimis diversorum colorum opere musico quasi depicta foret, armato milite fuit decorata »<sup>13</sup>.

A l'extérieur de l'encadrement zodiacal Alexandre Hermand reconnaissait, au nord, deux chimères adossées aux queues enlacées, ainsi qu'un cerf mordu par un chien. Chaque bras de la grande croix était terminée par un médaillon : au sud-ouest, une forme ondulante rappelant le serpent et, au nord-est, un lion de profil, la tête tournée en arrière et la queue passant entre ses pattes. Alexandre Hermand identifie ce motif à l'emblème des comtes de Flandre, adopté par Robert le Frison (1071-1093) puis par son fils Robert II

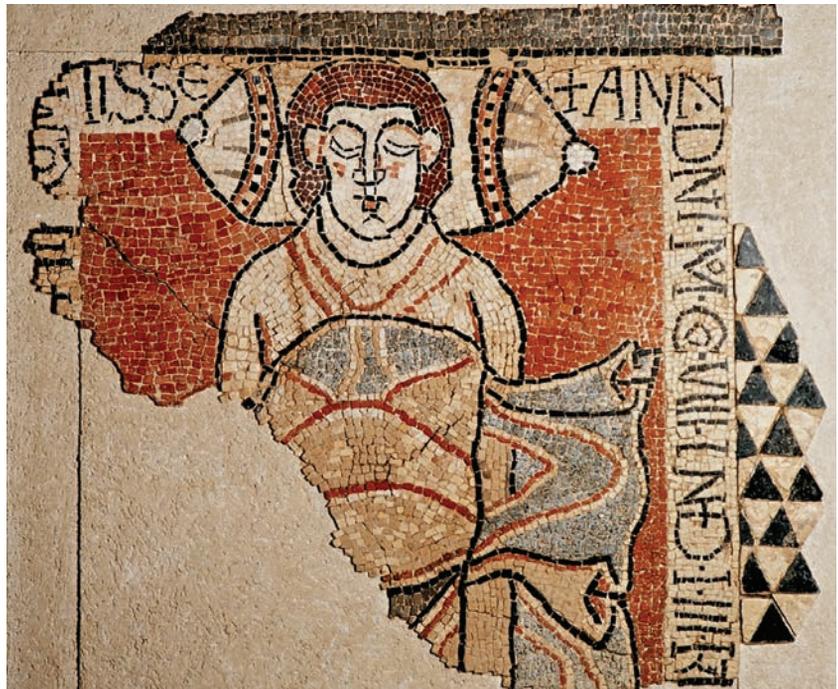


Fig. 4 : Guillaume, fils du comte Robert II de Flandre. Fragment de mosaïque provenant de Saint-Bertin. Saint-Omer, Musée de l'Hôtel Sandelin, inv. 1624.1 ©Ph. Beurtheret.

(1088-1111), le père de Guillaume dont le nom est inscrit sur la mosaïque, ensemble avec celui de son épouse Clémence de Bourgogne<sup>14</sup>.

Outre Guillaume, cinq comtes flamands sont enterrés dans l'église<sup>15</sup> : Baudouin Ier, fondateur de la dynastie (†879), Adalolfe (†933), Baudouin III (†962), Baudouin VII (†1119), et Guillaume Cliton (†1128). Selon Gautier de Théroutane (†1132) Baudouin VII, fils de Robert II et frère de Guillaume, est enseveli « devant l'autel de la Sainte-Croix », ou *in medio ecclesiae* selon Lambert de Saint-Omer (†1125). Ensemble avec le monument funéraire de Guillaume Cliton, il se situait à la croisée du transept, devant l'autel de la Sainte-Croix et devant le grand crucifix placé à l'entrée du sanctuaire<sup>16</sup>.

Bien que cinq comtes et le fils d'un comte aient choisi Saint-Bertin pour lieu de sépulture, la discontinuité de l'usage ne permet pas de l'identifier à une nécropole dynas-

<sup>7</sup> A propos de la mosaïque de Saint-Bertin, voir : E. PANOFKY, *Tomb Sculpture. Its Changing Aspects from Ancient Egypt to Bernini*, Londres, 1964, p. 51-60. X. BARRAL I ALTET, *op. cit.* (n. 1), p. 89-91 et p. 216-218 ; ID., *Les tombes en mosaïque au Moyen Âge*, in *Hortus artium medievalium*, 10, 2004, p. 165-168. W. CAHN, *The pictorial epitaph of Lambert of Saint-Bertin*, in K. Allen Smith, C. Herselle Krinsky (éd.), *Tributes Lucy Freeman Sandler : studies in illuminated manuscripts*, Londres-Turnhout, 2007, p. 37-50.

<sup>8</sup> A. HERMAND, *Essai sur la mosaïque de St.-Bertin*, in *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1, 1834, p. 151-166.

<sup>9</sup> P. HELIOT, *Eglises et chapelles...*, *op. cit.* (n. 4), p. 622, qui se réfère à la description de Jean Le Long mentionnée plus loin.

<sup>10</sup> Ce n'est en effet qu'à cet endroit que l'espace est adapté à l'accueil d'une mosaïque de cette dimension. En raison de la présence des piliers de soutien aux cinq travées de la voûte, elle ne pouvait recouvrir le sol du chœur des moines. Les textes du XIXe siècle nous disent en outre que la partie sud de la mosaïque avait été endommagée par les colonnes du XIVe-XVe siècle, soutenant la croisée du transept et la nef.

<sup>11</sup> Xavier Barral i Altet identifie le « roi » à Salomon : X. BARRAL I ALTET, *Le décor...*, *op. cit.* (n. 1), p. 89-91. L'auteur estime que tout le pavement a été conçu en fonction de cette tombe : *ibidem*, p. 182.

<sup>12</sup> M. BOUQUET (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, vol. 11, Paris, 1876, p. XCIII-XCIV.

<sup>13</sup> Jean Le Long, *Chronicon S. Bertini*, in Martène et Durand (éd.), *Thesaurus novus anecdotorum*, vol. 3, col. 606, cité par P. HELIOT, *op. cit.* (n. 4), p. 622, note 2. Ce *miles armatus* rappelle l'emblème des comtes issus du lignage de Robert le Frison : sur leurs sceaux, le représentant de l'autorité comtale apparaît en cavalier, tenant l'épée et le bouclier. Voir à ce propos : J.-F. NIEUS, *Sceaux et identité symbolique des comtes de Flandre*, in *Cahiers de civilisation médiévale = CCM*, 58, 2015, p. 43-64.

<sup>14</sup> A. HERMAND, *op. cit.* (n. 8).

<sup>15</sup> G. DECLERCQ, *Entre mémoire dynastique et représentation politique. Les sépultures des comtes et comtesses de Flandre (879-1128)*, in M. MARGUE (éd.), *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au moyen âge*, Luxembourg, 2008 (11èmes journées lotharingiennes), p. 323-372.

<sup>16</sup> Il s'agit d'un ensemble monumental composé de statues de bois peintes, associant une crucifixion à la Vierge, saint Jean, des chérubins... que l'abbé Simon II fit ériger à l'entrée du sanctuaire (1176-1186) et qui devait remplacer, selon Pierre Héliot, un ensemble identique composé du temps de l'abbé Jean Ier (1083-1096), sans doute détruit lors de l'incendie de 1152. P. HELIOT, *Saint-Omer...*, *op. cit.* (n. 4), p. 623.

tique : les tombes s'échelonnent en effet sur une période de deux siècles et demi<sup>17</sup>. Notons néanmoins qu'au début du XIIe siècle l'attraction que Saint-Bertin exerçait sur les comtes flamands était bien réelle : à la suite de Guillaume, Baudouin VII et Guillaume Cliton sont inhumés dans l'abbatiale. Pour Georges Duby ces trois inhumations indiquent le ralliement des comtes à leurs lointains ancêtres<sup>18</sup> : Baudouin Ier, premier comte de Flandre, mais aussi Childéric III, dernier roi mérovingien, étaient ensevelis dans l'abbatiale.

### SAINT-BERTIN ET LES COMTES DE FLANDRE

Lors de son inféodation à Baudouin II, en 900, l'abbaye jouit de la protection et du soutien des comtes. Ces relations privilégiées s'estompent au cours des années : dès le Xe siècle, Saint-Pierre de Gand supplante Saint-Bertin en tant que nécropole dynastique et c'est surtout aux collégiales que les comtes réservent leurs attentions<sup>19</sup>. Au milieu du XIe siècle l'abbaye de Saint-Bertin est en profonde décadence. Quatre abbés vont donner une nouvelle impulsion morale et économique à Saint-Bertin : Bovon (1042-1065), Héribert (1065-1082), Jean (1082-1095) et Lambert (1095-1125). Les travaux de reconstruction et d'embellissement de l'église et des bâtiments monastiques, la production de manuscrits ainsi que la promotion du culte des saints patrons de l'abbaye (élévation des reliques de saint Bertin en 1052) font partie du programme de restauration de l'abbaye et visent à la rendre attractive aux yeux des comtes de Flandre<sup>20</sup>.

En 1070-1071, l'abbé Héribert choisit de soutenir Robert le Frison dans la guerre de succession dynastique qui l'oppose à son neveu, Arnoul III, fils de Baudouin VI et prétendant légitime au titre comtal. La victoire de Robert le Frison, fondateur du nouveau lignage dynastique, marque une période de rapprochement entre le pouvoir comtal et Saint-Bertin<sup>21</sup>. Vers la fin du XIe siècle la poursuite d'un projet commun consolide cette alliance : la réforme monastique.

Afin de rétablir la discipline dans son abbaye de Saint-Bertin, Lambert décide de la soumettre à Cluny. Pour mener à bien son projet, l'abbé sollicite et obtient l'appui du comte Robert II et de son épouse Clémence de Bourgogne. C'est elle qui, en l'absence de son époux parti aux croisades (1097-1101), remet à Cluny les droits que les comtes possédaient sur Saint-Bertin, puis entreprend des démarches auprès du pape Urbain II et Hugues de Cluny. A son retour de Terre

Sainte (1101), Robert II confirme la donation de son épouse et impose, par la force, la réforme aux moines récalcitrants. De Saint-Bertin la réforme rayonne et se diffuse, très rapidement, dans l'ensemble de la région<sup>22</sup>.

Alors que la réforme grégorienne avait, dans d'autres régions, suscité la méfiance ou l'opposition des laïcs elle a, en Flandre, reçu le soutien inconditionnel de la noblesse et des comtes, Robert II puis Baudouin VII qui poursuit l'œuvre de son père. La prospérité que connaît Saint-Bertin à partir du troisième quart du XIe siècle, prospérité qui se mesure également par la force de son rayonnement moral, tient essentiellement à son alliance avec les membres du lignage dynastique issu de Robert le Frison. Par ailleurs, le rapprochement des comtes avec Saint-Bertin se fait dans un souci de légitimité dynastique, l'abbatiale abritant la sépulture de Baudouin Ier, fondateur de la dynastie des comtes de Flandre<sup>23</sup>.

Conçue et réalisée en l'honneur de l'héritier comtal, la mosaïque de Saint-Bertin est située à l'entrée du chœur de l'église et devant le maître-autel, le lieu le plus sacré de l'édifice. Intégrant dans une cosmographie les figures représentatives de l'autorité princière, elle est le manifeste figuré de l'accord qui lie l'Eglise réformatrice aux comtes de Flandre.

Afin de comprendre la stratégie visuelle mise en place par l'abbé Lambert et ses alliés, les comtes de Flandre, il convient de saisir la signification de la grande croix située au centre de la composition et qui en constitue l'élément organisateur. Cette signification, hautement symbolique, doit être mise en lien avec le rituel de dédicace des églises.

### LES CROIX EN « X » ET LES INSCRIPTIONS DÉDICATOIRES

En tant que rituel propre à la cérémonie de dédicace, l'inscription alphabétique apparaît au VIIIe siècle dans deux sacramentaires du nord de la France. Intégré au pontifical romano-germanique vers le milieu du Xe siècle, ce rituel est ensuite largement diffusé et s'impose à tout l'Occident, entre le XIIe et le XIIIe siècle<sup>24</sup>.

Le pontifical romano-germanique indique qu'à la suite de l'arrivée des reliques dans l'église et de l'aspersion de l'autel par l'évêque, celui-ci doit tracer avec sa crosse, dans la cendre répandue sur le sol de l'église, les lettres de l'alphabet grec sur une diagonale joignant les parties nord-est et sud-ouest, puis les lettres de l'alphabet latin sur une diagonale joignant

<sup>17</sup> Pour George Declercq, c'est plutôt l'abbaye Saint-Pierre de Gand qui assumait cette fonction, du moins entre les Xe et XIe siècles. G. DECLERCQ, *op. cit.* (n. 15).

<sup>18</sup> G. DUBY, *Le lignage (Xe-XIIIe s.)*, in P. Norra (dir.), *Les lieux de mémoires*, vol. 2, *La nation*, Paris, 1984, p. 47.

<sup>19</sup> S. VANDERPUTTEN, *Reform, Conflict, and the Shaping of Corporate Identities : Collected studies on Benedictine Monasticism in medieval Flanders, 1050-1150*, Zürich, 2013 (*Vita regularis*, 54), en part. p. 31-50 : « How Reform Began. « Traditional » Leadership and the Inception of Monastic Reform in Late Eleventh-Century Flanders ».

<sup>20</sup> *Ibidem*

<sup>21</sup> Ce rapprochement se manifeste par le fait que la première charte de Robert I, comte de Flandre, est signée à Saint-Bertin en 1072. *Ibidem*.

<sup>22</sup> *Ibidem* et E. SABBE, *La réforme clusienne dans le comté de Flandre au début du XIIe siècle*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 9, 1, 1930, p. 121-138.

<sup>23</sup> En 1097 la translation des reliques de saint Folcuin, translation à laquelle assista Clémence de Bourgogne, est un de ces rituels à valeur hautement symbolique qui, selon Steven Vanderputten, sert à la légitimation dynastique des nouveaux comtes. S. VANDERPUTTEN, *op. cit.* (n. 19).

<sup>24</sup> C. TREFFORT, *Une consécration « à la lettre »*. Place, rôle et autorité des textes inscrits dans la sacralisation de l'église, in D. Méhu (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration d'église au Moyen âge*, Turnhout, 2008, p. 219-251 ; ID., *Opus litterarum. L'inscription alphabétique et le rite de consécration de l'église (IXe-XIIe siècle)*, in *CCM*, 53, 2010, p. 153-180, ici p. 157. M. LAUWERS, *Des lieux sacrés aux territoires ecclésiaux dans la France du Midi : quelques remarques préliminaires sur une dynamique sociale*, in *Lieux sacrés et espace ecclésial (IXe-XVe siècle)* (Cahiers de Fanjeaux, 46), p. 13-34, en part. p. 19-20 ; D. MEHU, *Historiae et imagines de la consécration de l'église au Moyen Âge*, in D. MEHU (éd.), *Mises en scène et mémoires de la consécration d'église au Moyen Âge*, Turnhout, 2008, p. 15-48.



Fig. 5 : Angers, BM, ms. 477, fol. 9r.

le sud-est au nord-ouest de l'édifice<sup>25</sup>. Un manuscrit du Xe siècle, conservé à Angers et d'origine irlandaise, témoigne du rituel (Angers, BM, ms 477, fol. 9r, fig. 5).

Dès son apparition dans les textes, celui-ci est très souvent commenté, tant dans le cadre de l'exégèse liturgique qu'à l'occasion de sermons prononcés lors des fêtes de la dédicace<sup>26</sup>. Pour le pseudo-Rémi d'Auxerre, auteur du plus ancien commentaire connu de la cérémonie de consécration (milieu du IXe siècle), les quatre angles de l'église d'où partent et aboutissent les deux alphabets représentent les quatre coins du monde, où se diffuse la doctrine chrétienne<sup>27</sup>. Par la suite cette interprétation est reprise dans tous les commentaires du Moyen Âge<sup>28</sup>.

L'église de Saint-Bertin a été consacrée en 1105 par l'abbé Lambert, en présence du clergé et des membres de l'aristocratie, dont le couple comtal. Au cours de la cérémonie, l'inscription alphabétique a bien eu lieu : c'est ce dont atteste le commentaire du rituel par Lambert, conservé dans un texte du début du XIIe siècle<sup>29</sup>. Le zodiaque entourant la grande croix confirme le caractère cosmique de la mosaïque et traduit figurativement l'interprétation donnée au rituel de l'inscription alphabétique : la diffusion de la doctrine de l'église aux quatre coins de l'univers.

Les quinconces de marbre qui ornent le sol de plusieurs églises, dès le début du XIIe siècle, semblent elles aussi être en lien avec le rituel dédicatoire.

## LA CROIX ET LES QUINCONCES

Ce lien entre les quinconces et le rituel de dédicace a été mis en évidence par Dorothy Glass dans son étude sur les pavements cosmiques<sup>30</sup>. Apparaissant au début du XIIe siècle dans les églises romaines reconstruites ou transformées par Pascal II (1099-1118), les quinconces en marbres précieux, composées d'un disque central entouré de quatre disques de plus petites dimensions, permettraient de matérialiser et de pérenniser les diagonales éphémères tracées sur le sol de l'église, au moment de leur dédicace (fig. 6).

A Saint-Michel de Pavie, capitale du royaume d'Italie, une quinconce servait au couronnement des rois. La cérémonie prévoyait que le futur souverain, entrant dans l'église par le transept nord, rejoignait la quinconce située au centre de la nef : c'est là qu'il recevait la couronne de fer des rois d'Italie<sup>31</sup>. Si le pavement médiéval a disparu, les restaurateurs du XIXe siècle ont remplacé la quinconce par une copie, à son emplacement d'origine (fig. 7). Les *Honorantie civitatis papie*, texte écrit à Pavie au début du XIe siècle, atteste que le couronnement avait bien lieu sur la quinconce et que le rituel était identique à celui du couronnement impérial : « sicut Roma coronat imperatorem in Ecclesia Sancti Petri cum papa suo, ita Pavia cum episcopo suo coronat regem in ecclesia Sancti Michaelis maioris, ubi est lapis unus rotundus cum quattuor aliis lapidibus rotundis »<sup>32</sup>.

A Rome, dans la basilique Saint-Pierre où la cérémonie de l'investiture impériale était donc célébrée à la manière de celle des rois d'Italie, l'empereur était couronné lorsqu'il stationnait sur un grand disque de porphyre, situé au centre de la nef. Là, l'évêque prononçait une prière, significative

<sup>25</sup> C. VOGEL et R. ELZE (éd.), *Le pontifical romano-germanique du Xe siècle*, vol. 1, Cité du Vatican, 1963 (Studi et testi, 226), p. 135-136. Pour le XIIe siècle : M. ANDRIEU (éd.), *Le Pontifical romain au Moyen-Âge*, vol. 1 : *Le pontifical romain du XIIe siècle*, Cité du Vatican, 1938 (Studi et testi, 86), p. 180. Au XIIIe siècle, le pontifical de Guillaume Durand ne fait que reprendre des usages déjà attestés auparavant : C. TREFFORT, *Opus litterarum...*, op. cit. (n. 24), p. 158-159.

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 159 et ss.

<sup>27</sup> M. ANDRIEU, op. cit. (n. 25), p. 97-99.

<sup>28</sup> Voir par exemple le sermon d'Adémar de Chabannes : « Episcopi scribunt pavimentum ecclesiae ab angulo ad angulum ; per quatuor quippe angulos respersa favilla formatur un modum litterae, quae prima nomen Christi format. In quo angulato caractere imprimunt episcopi omnes litteras, quia christianitas in Christo per Christum dilatata est per quat(u)or partes orbis... ». V. MORTET et P. DESCHAMPS (éd.), *Recueil de texte relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge*, vol. 1, Paris, 1911, p. 82, n° 21.

<sup>29</sup> *Tractatus de moribus Lamberti abbatis S. Bertini. Continuatio*, in O. HOLDER-EGGER (éd.), *Monumenta Germania Historica, Scriptores = MGH SS*, 15, 2, Hannover, 1888, p. 946-953, ici p. 953.

<sup>30</sup> D. F. GLASS, *Studies on Cosmatesque Pavements*, Oxford, 1980 (BAR international series, 82).

<sup>31</sup> A propos de la procession de Frédéric I dans l'église et la signification politique des images sculptées dans l'église, voir l'excellent article de G. ELLIOTT, *Representing Royal Authority at San Michele Maggiore in Pavia*, in *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, Sonderdruck, Heft 2, 2014, p. 145-174.

<sup>32</sup> « Tout comme Rome couronne l'empereur dans l'église de Saint-Pierre par son pape, ainsi Pavie avec son évêque couronne le roi dans l'église de Saint-Michel majeur, où se trouve une pierre ronde avec quatre autres pierres rondes ». C. BRÜHL et C. VIOLANTE (éd.), *Die Honorantie civitatis Papie. Transkription, Edition, Kommentar*, Cologne-Vienne, 1983, p. 16, lignes 10-11.



Fig. 6 : Rome, église Sainte-Marie de Cosmedin.



Fig. 7 : Pavie, église Saint-Michel. Détail du pavement du XIXe siècle.

pour notre propos : s'adressant au « Dieu, créateur de l'univers » (*Deus inenarrabilis auctor mundi*), l'évêque de Porto évoquait Moïse, Josué, Gédéon et Samuel, priant Dieu d'accorder au futur empereur la même grâce que ceux-ci avaient reçue, mais aussi la bénédiction et la sagesse dont « David, Salomon et leurs fils » avaient bénéficiées<sup>33</sup>. Au Saint-Sépulchre de Jérusalem, dans l'église partiellement reconstruite par les croisés et consacrée en 1149, le couronnement des rois se faisait au centre de la nef, dans un espace qui correspondait à *l'omphalos*, le nombril du monde<sup>34</sup>.

Au moment de son couronnement, le futur roi ou empereur se tenait au centre de l'église, matérialisée dans le sol par un disque de porphyre (Rome), de petits cercles (Saint-Sépulchre) ou une quinconce (Pavie). La dimension cosmique alors conférée à l'autorité princière faisait de ce dernier le garant

de l'ordre et de la stabilité du monde, conception d'origine carolingienne reprise aux XIe et XIIe siècles<sup>35</sup>.

La prière au Dieu créateur, d'origine franque<sup>36</sup>, fait partie de la cérémonie du sacre composée à la fin du Xe siècle à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, en Flandre. Attribué à l'abbé Fulrad, cet *Ordo* est à la base de tout le développement de la cérémonie du sacre français et servira à celui de Louis VI, en 1108<sup>37</sup>. Deux autres *ordines* de ce type ont été composés en Flandre, à Arras vers l'an 1000, puis à l'abbaye de Saint-Bertin vers le milieu du XIIe siècle<sup>38</sup>. Comme le souligne Richard Jackson, le nombre exceptionnel des copies flamandes, réalisées dès l'époque carolingienne et jusqu'aux premiers Capétiens, démontre l'intérêt extraordinaire de la région pour les rituels du sacre<sup>39</sup>. Cet intérêt traduit, sans doute, une volonté d'exaltation de la fonction royale. A notre sens, la mosaïque de Saint-Bertin relève de la même intention.

<sup>33</sup> Selon l'*Ordo Censius I*, vers 1100 : « Deus inenarrabilis auctor mundi, conditor generis humani, gubernator imperii, confirmator regni, qui ex utero fidelis amici tui patriarche nostri Abrahe preelegisti regem seculis profuturum, tu presentem regem hunc cum exercitu suo per intercessionem omnium sanctorum uberi benedictione locupleta et in solium regni firma stabilitate conecte. Visita eum sicut Moysen in rubo, Iesum Nave in prelio, Gedeo in agro, Samuelem in templo, et illa eum benedictione siderea ac sapientie tue rore perfunde, quam beatus David in psalterio, Salomon filius eius te remunerante percepit e celo. Sis ei contra acies inimicorum lorica, in adversis galea, in prosperis patientia, in protectione clipeus sempiternus, et presta, ut gentes illi teneant fidem, proceres sui habeant pacem, diligent caritatem, abstineant se a cupiditate, loquantur iustitiam, custodiant veritatem. Et ita populus iste pullulet coalitus benedictione eternitatis, ut semper maneant tripudiantes in pace victores. Quod ipse prestare dignetur. » Reinhard ELZE (éd.), *Ordines coronationis imperialis, Die Ordines für die Weihe und Krönung des Kaisers und der Kaiserin*, MGH Leges, Fontes iuris Germanici antiqui in usum scholarum, vol. 9, Hannover, 1960, p. 24.

<sup>34</sup> N. KENAAN-KEDAR, *Symbolic Meaning in Crusader Architecture. The Twelfth-Century Dome of the Holy Sepulchre in Jerusalem*, in *Cahiers archéologiques*, 34, 1986, p. 109-117, en part. p. 112.

<sup>35</sup> Voir par exemple l'étude de Manuel CASTIÑEIRAS, *Le Tapis de la Création de Gérone : une œuvre liée à la réforme grégorienne en Catalogne ?*, in B. Franzé (éd.), *Art et réforme grégorienne en France et dans la péninsule Ibérique*, Paris, 2015, p. 176-194.

<sup>36</sup> R. FOLZ, *Sur un texte controversé : le rituel du sacre impérial dit Censius II*, in *CCM*, 3, 1960, p. 285-294, ici p. 289.

<sup>37</sup> R. A. JACKSON, *Les ordines des couronnements royaux au Moyen Âge*, in *Le sacre des rois, actes du colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux* (Reims, 1975), Paris, 1985, p. 63-74.

<sup>38</sup> La version de la prière proposée par l'*Ordo* de Saint-Bertin (ca. 1150-1200) est abrégée, seuls Abraham, David et Salomon y étant évoqués : « Deus inenarrabilis auctor mundi, conditor generis humani, gubernator imperii, confirmator regni, qui ex utero fidelis amici tui patriarche nostri Abrahe preelegisti regem seculis profuturum, tu presentem regem hunc cum exercitu suo, per intercessionem omnium sanctorum, uberi benedictione locupleta, ac sapientie tue rore perfunde, quam beatus David in psalterio, Salomon filius eius te remunerante, suscepit e in adversis galea, in prosperis patientia, in protectione clipeus sempiternus. Et presta, ut gentes illi teneant fidem, proceres sui habeant pacem, diligent caritatem, abstineant se a cupiditate, loquantur iustitiam, custodiant veritatem. Et ita populus iste pullulet coalitus benedictione eternitatis, ut semper maneant tripudiantes in pace victores. Per. » R. A. JACKSON (éd.), *Ordines coronationis Franciae, Texts and ordines for the coronation of frankish and french Kings and queens in the Middle Ages*, vol. 1, Philadelphia, 1995, p. 243-244. Pour l'*Ordo* de Arras : p. 168-200, prière au Dieu créateur : p. 180-181.

<sup>39</sup> R. A. JACKSON, *Les ordines...*, op. cit. (n. 37).

## LA MOSAÏQUE DE SAINT-BERTIN : POUR UNE LÉGITIMITÉ DYNASTIQUE

A Saint-Bertin, la mosaïque est organisée autour d'une grande croix et au sein d'un zodiaque, ce qui donne à sa composition une dimension cosmique. Entre les bras de la croix un laïc, armé, était représenté à la droite du défunt, le fils du comte Robert II. L'association à Guillaume et la présence du lion, emblème dynastique, laisse à penser qu'il s'agissait ici d'un membre de la famille comtale, peut-être Robert le Frison, fondateur de la nouvelle lignée dynastique. David faisait face au défunt, tandis qu'à sa droite un autre roi était représenté. Son identité ne semble pas avoir été spécifiée : il est possible que pour le concepteur de la mosaïque c'était le prince, en tant qu'autorité, qu'il s'agissait de valoriser.

David a servi de modèle aux Carolingiens et surtout à Charlemagne : à travers leur identification au roi biblique, les auteurs du IXe siècle (dont Alcuin) valorisent l'action unificatrice du souverain et sa responsabilité dans le salut des fidèles. Soutien et défenseur de l'Eglise et de la chrétienté, le souverain remplit sa mission de manière éclatante lorsque, comme Charlemagne, il part en guerre contre les Infidèles<sup>40</sup>.

Dès Robert le Pieux David redevient le modèle des souverains. Les Capétiens sont comparés au roi biblique en vertu de leur piété et de leur justice équitable, mais aussi en tant que défenseurs du peuple et serviteurs de l'Eglise : ce sont ces qualités que l'on souhaite au nouveau souverain, lors des cérémonies de sacre. Dès le troisième quart du XIe siècle l'entourage du pape Grégoire VII ajoute à ces thèmes de comparaison celui du souverain investi dans la guerre sainte contre les Infidèles, les rendant ainsi semblables à David, vainqueur des Philistins<sup>41</sup>. Le rapprochement avec David, oint du Seigneur, apparaît d'autant plus à propos en période de crises dynastiques, soit lorsque les souverains cherchent à établir leur légitimité par le sacre plutôt que par la continuité lignagère.

Par ses actions, Robert II de Flandre manifeste ses qualités de souverain : lorsqu'il s'emploie à réformer les abbayes, le comte démontre son soutien à l'Eglise. En participant à la croisade dont il revient victorieux, il assure la défense de la chrétienté. Cette démonstration des qualités princières apparaît d'autant plus opportune que les comtes, en cette période de transition dynastique, sont en quête de légitimité.

Entre la fin du XIe siècle et la première moitié du siècle suivant, Saint-Bertin est étroitement liée à la dynastie flamande. Dans l'église, la présence comtale est signalée par

les tombes aménagées à la croisée du transept et dans le chœur. Sur la mosaïque sont représentés Guillaume et un laïc armé, peut-être Robert le Frison ; ils sont intégrés à une image du cosmos, dont les dimensions correspondent à celles du monde évangélisé. Ensemble avec les rois qui figurent à leurs côtés, les comtes sont les garants de son ordre et de sa stabilité.

Une telle stratégie visuelle, visant à légitimer le pouvoir du prince en le désignant pour garant de l'ordre universel, ne servait pas seulement les ambitions des comtes de Flandre mais également, semble-t-il, celles des comtes provençaux et catalans.

### LE PRINCE COMME GARANT DE L'ORDRE UNIVERSEL. LA DIFFUSION D'UNE STRATÉGIE VISUELLE VISANT À LA LÉGITIMATION DU POUVOIR

Saint-André-de-Rosans (Hautes Alpes) et Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence) se situent dans l'ancien comté de Forcalquier, détaché vers 1125 du comté de Provence<sup>42</sup>. Dans le troisième quart du Xe siècle deux prieurés y sont fondés et presque aussitôt soumis à Cluny<sup>43</sup>. Succédant à un ou deux édifices précédents, les églises actuelles ont été élevées au début du XIIe siècle. Ornant le sol du transept et des absides, les mosaïques empruntent leurs motifs au même répertoire : des monstres, des animaux africains et orientaux sont mêlés à des rinceaux végétaux ou orfèvrés, dans une composition et des couleurs qui rappellent les tapis persans. La technique et le style, communs, en font deux œuvres contemporaines.

Dans l'abside principale de Ganagobie une inscription dédicatoire permet de dater précisément les deux œuvres : désigné pour directeur des travaux, Bertrand est en effet prieur de Ganagobie entre 1122 et 1129 (fig. 8)<sup>44</sup>. A cette époque la région est sous la domination des comtes d'Avignon. Entre 1110 et 1126, ceux-ci abandonnent leur titulature au profit de Forcalquier, petit bourg castral qui devient, dès 1129, une de leurs résidences principales<sup>45</sup>. Le prieuré de Ganagobie, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Forcalquier, jouit dès lors de la faveur des comtes. Ceux-ci ont certainement contribué à la reconstruction de l'église.

Nous pensons que ces derniers ont également supervisé la réalisation de la mosaïque, comme semblent l'attester son style « orientalisant » et la présence de saint Georges. En effet, celui-ci est adopté pour saint patron par les croisés,

<sup>40</sup> A. GRABOÏS, *Un mythe fondamental de l'histoire de France au Moyen Âge : le roi « David » précurseur du « roi très chrétien »*, in *Revue historique*, 287, 1992, p. 11-31. Voir aussi D. ALIBERT, *Naissance des idéologies médiévales dans les images politiques carolingiennes*, in E. SANTINELLI (éd.), *La puissance royale : image et pouvoir de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rennes, 2012, p. 85-97.

<sup>41</sup> A. GRABOÏS, *op. cit.* (n. 40), p. 24 et note 55. L'auteur fait ici référence à Bonizo de Sutri.

<sup>42</sup> Pour l'histoire de la Provence et de la formation du comté, voir J.-P. POULY, *La Provence et la société féodale (879-1166) : contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, Paris, 1976 ; E. MAGNANI SOARES-CHRISTEN, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu Xe-début XIIe siècle*, Münster, 1999 (*Vita regularis*, 10) ; F. MAZEL, *Pouvoir comtal et territoire. Réflexion sur les partages de l'ancien comté de Provence au XIIe siècle*, in G. Castelnovo et A. Zorzi (éd.), *Les pouvoirs territoriaux en Italie centrale et dans le sud de la France. Hiérarchies, institutions et langages (XIIe - XIVe siècle) : études comparées*, Rome, 2011 (Mélanges de l'Ecole française de Rome, 123, 2), p. 467-486.

<sup>43</sup> Pour Saint-André-de-Rosans, voir : A. PLAYOUST, *Un témoin de l'art roman provençal dans les Hautes-Alpes : le prieuré de Saint-André-de-Rosans (Xe-XVIe siècle)*, s.l., 1983. Pour Ganagobie, voir la publication récente : M. FIXOT, J.-P. PELLETIER, G. BARRUOL et alii, *Ganagobie, mille ans d'un monastère en Provence*, Forcalquier, 2004.

<sup>44</sup> *Me prior et fieri Bertranne jubes et haberi et Petrus urgebat Trutberti meq. Regebat* : « prieur Bertrand, tu as ordonné que l'on me fasse ; Pierre Trutbert pressait et dirigeait mon exécution ». *Ibidem*, p. 21-27. Le nom de Pierre Trutbert apparaît dans le rouleau mortuaire de Boson, abbé de Suse, daté par J. Dufour de 1129-1130. Bertrand dirige le prieuré du temps de Pierre le Vénérable (1122-1156), ce qui permet de situer son priorat, et donc la réalisation de la mosaïque, entre 1122 et 1129. *Ibidem*, p. 220. Xavier Barral i Altet date toutefois ces mosaïques du milieu du deuxième quart ou du milieu du XIIe siècle : *ibid.*, p. 298.

<sup>45</sup> F. MAZEL, *op. cit.* (n. 42), p. 480-481.



Fig. 8 : Notre-Dame de Ganagobie, mosaïque ornant l'abside principale.

depuis qu'il leur est apparu devant Antioche (1098). Or nous savons que Guillaume Ier, comte d'Avignon-Forcalquier, s'était battu en Terre Sainte aux côtés de Guillaume de Toulouse. En 1098 il participa à la prise d'Antioche et l'année suivante à celle de Jérusalem. De retour dans son comté vers 1110, il y meurt en 1129<sup>46</sup>.

A Saint-André-de-Rosans la grande croix, ornée de rinceaux, se situe devant l'abside principale et l'autel (fig. 9). A Ganagobie ce motif, associé à saint Georges combattant le dragon, se situe à l'entrée de l'absidiole sud de l'église (fig. 10).

A notre avis le choix de cet emplacement, dans une situation de désaxement par rapport à l'autel majeur et le centre

de l'église, dépend de la présence, devant la croix et dans le prolongement de l'absidiole méridionale, d'un espace funéraire très ancien, établi avant la reconstruction du XIIe siècle.

Au Xe siècle cet espace funéraire était inclus dans une chapelle qui s'appuyait sur le mur extérieur du chevet de l'église préromane. Lors de la reconstruction du début du XIIe siècle, ce bâtiment est scrupuleusement préservé et intégré à la nouvelle église dont il détermine le plan<sup>47</sup>. Attestée à l'époque préromane, la fonction funéraire de cet espace perdure au XIIe siècle : une tombe privilégiée, composée d'un sarcophage finement sculpté et protégé d'un enfeu, a été découverte par les archéologues contre le flanc sud de la chapelle<sup>48</sup>.

Si l'on ne peut affirmer que les Forcalquier visaient à faire de Ganagobie leur nécropole dynastique<sup>49</sup>, il est fort probable qu'ils envisagèrent de s'en servir afin de renforcer leur emprise sur le territoire, dans le contexte mouvementé du partage de l'ancien comté de Provence. L'image est mise au service de cette stratégie du pouvoir : en relation avec l'espace funéraire « fondateur », le motif « identitaire » de saint Georges, ensemble avec celui de la grande croix, célèbrent l'histoire glorieuse des Forcalquier et rappellent leur contribution à l'ordre universel.

D'après Manuel Castiñeiras, la tapisserie de Gérone participe également à une stratégie politique visant à légitimer le pouvoir princier<sup>50</sup>. Le vaste programme iconographique

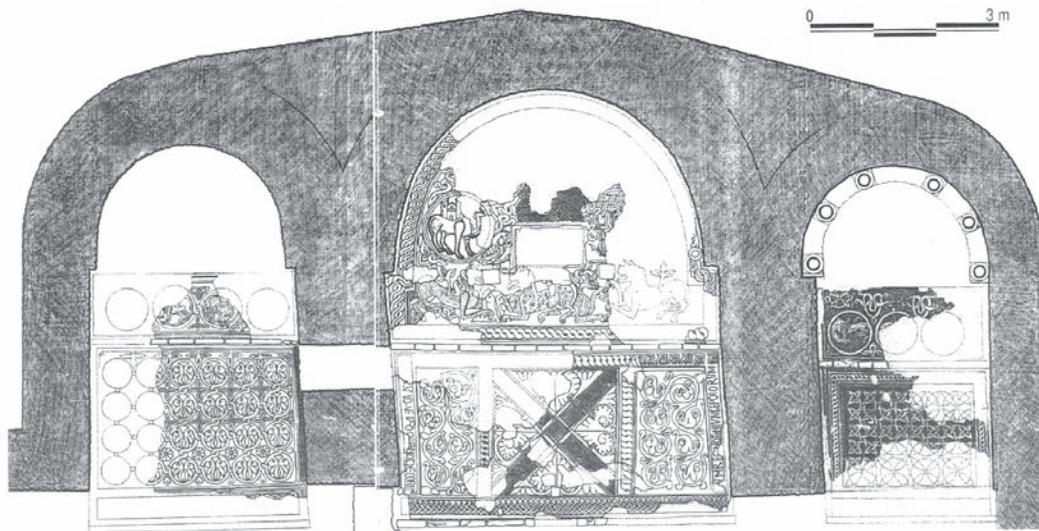


Fig. 9 : Saint-André de Rosans, relevé de la mosaïque de pavement. D'après X. Barral i Altet, 2010.

<sup>46</sup> Guillaume aurait décidé de partir en Terre Sainte à la suite du passage d'Urbain II à Forcalquier, en 1096. M. VARANO, *Espace religieux et espace politique en pays provençal au Moyen Âge (IXe-XIIIe siècles). L'exemple de Forcalquier et de sa région (IXe-XIIIe siècle)*, thèse de doctorat en archéologie médiévale sous la direction de Michel Fixot, Université d'Aix-Marseille, soutenue le 5 décembre 2011, vol. 2, p. 449-454.

<sup>47</sup> M. FIXOT et al., *op. cit.* (n. 43), p. 120-122.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 129-131.

<sup>49</sup> Guillaume Ier est inhumé dans le cimetière de la cathédrale d'Avignon où il résidait, jusqu'à sa mort en 1129. F. MAZEL, *op. cit.* (n. 42), p. 474.

<sup>50</sup> M. CASTIÑEIRAS, *op. cit.* (n. 35).

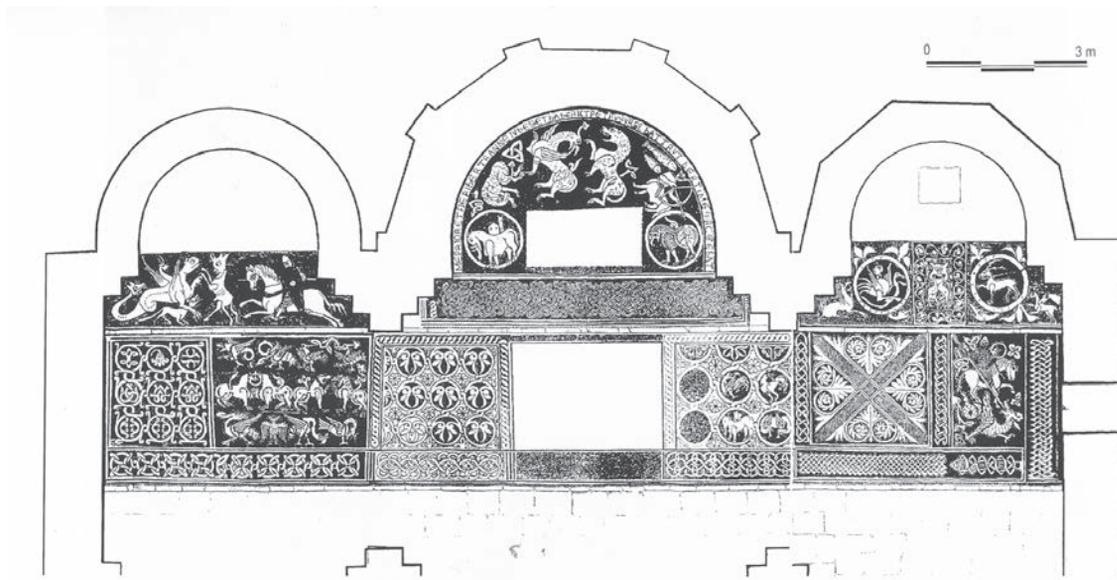


Fig. 10 : Notre-Dame de Ganagobie, relevé de la mosaïque de pavement. D'après X. Barral i Altet, 2010.

associe à la Création les figures d'Hercule et de Samson, les modèles d'autorité choisis par les comtes de Barcelone. Peut-être destiné à couvrir le sol de la cathédrale de Gérone, ce « Tapis » aurait été conçu et réalisé en vue du concile de 1097, destiné à assurer au jeune comte Raimond-Bérenger III (1097-1131) le soutien de l'Église de Rome, dans un contexte de succession problématique.

Manuel Castiñeiras attribue la conception et la réalisation du Tapis à la mère de Raimond-Bérenger III, la comtesse Mahaut. Fille de Robert Guiscard, duc de Pouilles, Mahaut

est la sœur de Roger Borsa. Epoux d'Adèle de Flandre, Roger Borsa est donc le beau-frère de Robert II, comte de Flandre, commanditaire de la mosaïque de Saint-Bertin<sup>51</sup>.

D'autre part, on notera que Raymond-Bérenger III était l'oncle de Guillaume de Forcalquier, le commanditaire des mosaïques de Ganagobie.

Ces rapports démontrent que la transmission de modèles iconographiques et de stratégies visuelles s'est déployée sur une immense aire géographique, de la Catalogne à la Flandre, et que cette transmission a pu se faire au gré des réseaux familiaux et lignagers.

<sup>51</sup> Robert II et Adèle sont en relation : en 1097 la comtesse Clémence et l'évêque Lambert d'Arras procèdent, dans le prieuré de Watten, à la translation des reliques de saint Matthieu et de saint Nicolas, offerts à Robert II par Adèle et son mari Roger Borsa. S. VANDERPUTTEN, *op. cit.* (n. 19).